



La déclaration de succession : délais, cerfa à remplir et explications

Actualité législative publié le 17/07/2023, vu 549 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

La déclaration de succession : délais, cerfa à remplir et explications

CGI, dila, légifrance :

Article 641

Version en vigueur depuis le 01 juillet 1979

Les délais pour l'enregistrement des déclarations que les héritiers, donataires ou légataires ont à souscrire des biens à eux échus ou transmis par décès sont :

De **six mois**, à compter du jour du décès, lorsque celui dont on recueille la succession est décédé en France métropolitaine;

D'**une année**, dans tous les autres cas.

Source à jour :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006305176

DE PLUS :

<https://droit-finances.commentcamarche.com/patrimoine/guide-patrimoine/4559-formulaire-2705-cerfa-de-declaration-de-succession/>

<https://www.impots.gouv.fr/formulaire/2705-sd/declaration-de-succession>

<https://demarchesadministratives.fr/documents/cerfa-10820-declaration-de-succession-feuillet-immeuble.pdf>